1er mars 2022

PUBLICATION DE L'INDEX EGALITÉ PROFESSIONNELLE 2022

Au titre de l'année 2021

La SAPESO, société éditrice du journal Sud Ouest, atteint son meilleur résultat depuis la création de l'index égalité professionnelle par la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Sud Ouest obtient ainsi un score de **91/100**.

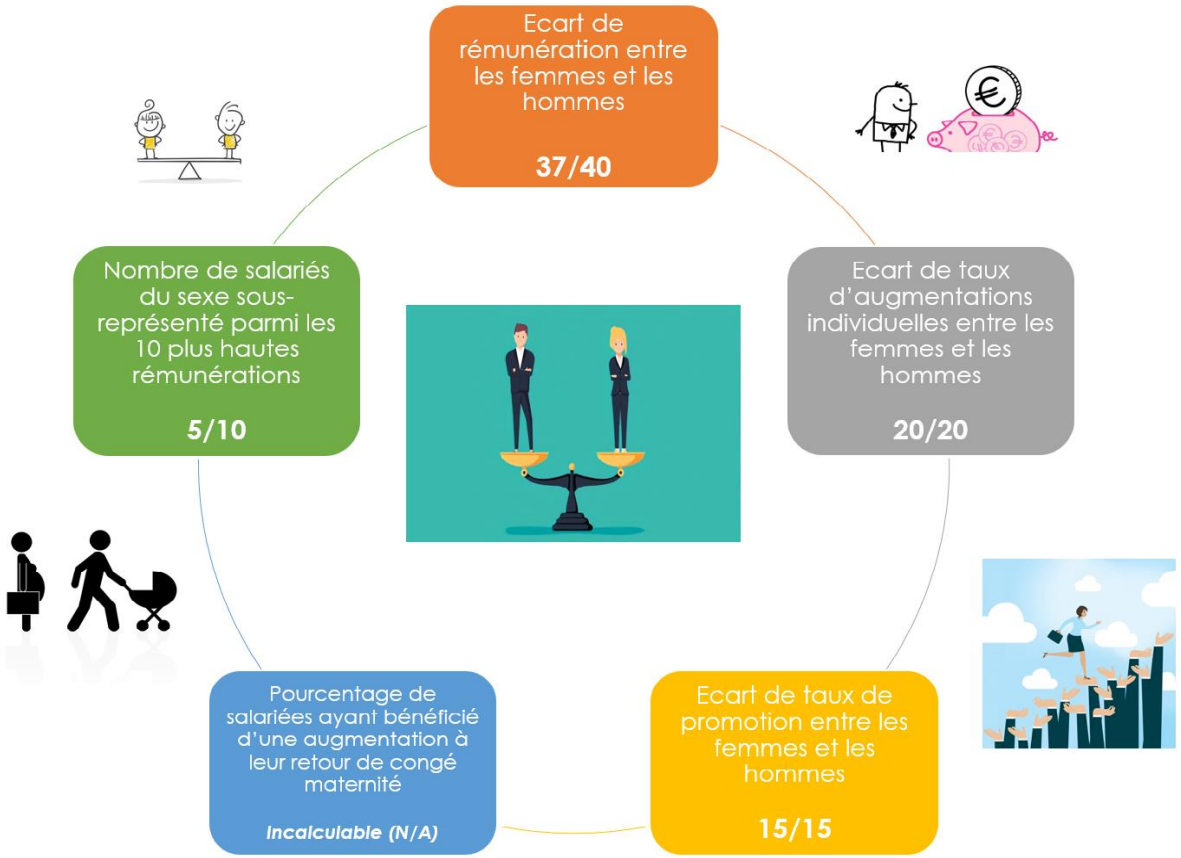

L'égalité femmes-hommes est un enjeu sociétal majeur et un engagement employeur partagé par toutes les sociétés du Groupe Sud Ouest.

L'index égalité professionnelle est calculé sur la base de cinq indicateurs :

1. En matière d'égalité de rémunération, la SAPESO affiche **3 %** d'écart entre les hommes et les femmes (vs 3,1 % en 2020 et 4,43% en 2019). Pour rappel, la moyenne nationale est, selon le Ministère du travail et l'INSEE, de 19 %. L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes se réduit donc progressivement chaque année.

2. Concernant le taux d'augmentations individuelles, **l'égalité femmes / hommes a été respectée** en 2021. Les salaires des femmes ont même été plus augmentés (+5,9%) que ceux des hommes (+4,1%), ce qui explique la réduction de l'écart des rémunérations constatée une nouvelle fois cette année.

3. Pour ce qui concerne les promotions entre les femmes et les hommes, l'entreprise obtient un **écart de promotion significatif de 7% en faveur des femmes.** Ce résultat témoigne de l'attention portée aux évolutions salariales et professionnelles des collaboratrices au sein du journal Sud Ouest.

4. L'indicateur concernant le rattrapage de salaire dû aux salariés revenus de congé parentalité est incalculable dans la mesure où aucune des salariées revenues de congé maternité ou de congé parental en 2021 ne rentraient dans le champ d'application d'un rattrapage salarial. Toutefois, cet indicateur est suivi tous les semestres, afin qu'il n'y ait aucun impact du congé maternité sur les éléments de rémunération des salariées.

5. Enfin, **deux femmes** figurent parmi les dix plus hautes rémunérations de l'entreprise.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'égalité professionnelle, la SAPESO a élaboré un plan d'actions volontariste, en concertation avec les partenaires sociaux.

Le score de la SAPESO, en augmentation pour la 2ème année consécutive, démontre son engagement à mener à bien une politique d'égalité professionnelle ambitieuse. La SAPESO envisage ainsi de garder ce cap pour 2022 et de poursuivre la mise en œuvre de l'accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle à la SAPESO signé le 17 septembre 2019. Cet accord a en effet fixé des objectifs de parité et d'égalité de traitement à atteindre dans les 5 domaines d'actions suivants : recrutement, formation professionnelle, suivi de carrière, conditions de travail et rémunération.

La part des femmes dans les effectifs en 2021

La part des femmes est de **38,2 % de l'effectif total** à la SAPESO. Leur présence est de **20,5 % dans l'encadrement**. Les femmes représentent **un tiers du comité de direction** de l'entreprise.